PALMARES
DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE

2008

Les médaillés du Concours Général Agricole

Jus de Fruits

Date d'édition : 07/04/2008

Présentation

Depuis sa création en 1870, le Concours Général Agricole (CGA) s'est donné pour objectif de distinguer les meilleurs représentants de chaque catégorie de produits alimentaires.
Il s'agit exclusivement de produits agricoles ou issus, en première transformation, de produits agricoles récoltés sur le territoire français. Ils sont d'origine fermière, artisanale ou industrielle.
Organisé sous le contrôle de l'Etat, ce qui garantit son impartialité, le CGA a lieu chaque année et se déroule dans le cadre du Salon International de l'Agriculture.

LA SÉLECTION

Le CGA, réglementé par un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, associe le plus étroitement possible la profession à sa conception et à son évolution :
- les prélèvements sont effectués par les agents de l'Etat, ou sous leur contrôle ;
- les présélections sévères aboutissent à n'admettre en phase finale que des produits d'une qualité certaine ;
- les jugements sont rendus par 3400 jurés indépendants constitués en jurys représentant l'ensemble d'une filière ; producteurs et transformateurs, négociants et distributeurs, techniciens, sommeliers et restaurateurs, consommateurs avertis.

LA VALORISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE FRANÇAISE

La finalité du CGA est de confronter les meilleurs des échantillons au sein d'une catégorie bien définie et homogène de produits, lors des dégustations effectuées par des experts. Il met l'accent sur leurs caractéristiques sensorielles, après avoir vérifié qu'ils correspondent bien aux normes officielles. La sélectivité des épreuves (moins de 23 % des inscrits obtiennent une médaille, moins de 8 % une médaille d'or) apporte aux candidats une référence externe solide et un gage de qualité (AOC, Label Rouge, Agriculture biologique, ...).

LES PRODUITS À L'HONNEUR

Le CGA met en compétition les meilleurs produits des provinces françaises : vins, produits laitiers, vins de liqueur, eaux de vie, rhums et punchs, pommeau, cidres et poirés, bières, jus de fruits, produits oléicoles, huiles de noix, piments d'Espelette, vanilles, produits apicoles, huîtres, truites fumées, foies gras, volailles abattues, découpes de volailles et lapins.
Chaque année, il s'ouvre à de nouveaux secteurs de production et de transformation. En 2006, la vanille a fait son entrée au concours.

LA MARQUE COLLECTIVE

Pour l'ensemble des concours, les récompenses consistent en diplômes de médailles d'or, d'argent et de bronze.
Vous reconnaîtrez les produits médaillés à la marque collective, déposée à l'INPI ; elle comporte :
- un emblême, la feuille de chêne,
- la mention "Concours Général Agricole",
- le millésime de l'année où la distinction a été obtenue,
- la nature de la récompense (or, argent, bronze),
- la mention "Ministère de l'Agriculture et de la Pêche".

Le rappel de distinctions est autorisé sur les emballages jusqu'à la fin de la première année suivant l'année d'obtention (soit fin 2008 pour une médaille obtenue en 2007) pour les produits laitiers, les foies gras, les produits avicoles, les cidres ne bénéficiant pas d'une AOC, les jus de fruits artisanaux et industriels, les bières, les rhums blancs ainsi que les punchs (produits sur une période plus ou moins longue de l'année, et pour lesquels l'ensemble de la quantité commercialisable n'est pas disponible au moment du prélèvement).

Pour les vins, vins de liqueurs, les eaux de vie, les rhums vieux, les pommeaux, les produits oléicoles, les cidres AOC, les jus de fruits fermiers, le piment d'Espelette, les produits apicoles et la vanille (ces produits, dont la quantité commercialisable est déjà entièrement produite au moment du prélèvement, sont présentés en lots clairement définis), la récompense peut être mentionnée sans limitation de temps, mais pour la seule production issue du lot primé et sous la seule appellation revendiquée lors de l'inscription au concours.

PALMARÈS - MODE D'EMPLOI

Les distinctions sont ainsi représentées :

- Or : médaille d'Or
- Arg : médaille d'Argent
- Brz : médaille de Bronze

Modes de commercialisation :

- : vente sur place
- : vente par correspondance
- : se visite
- : hébergement en chambre d'hôtes

Divers :

- : vin issu de l'agriculture biologique

Produits divers

JUS DE FRUITS

PRODUITS FERMIERS

Jus de pommes fermier

Domaine Duclos Fougeray
211 route de Pommereux
76440 Saint Michel d'Halescourt
02 35 90 61 39
02 35 90 61 39
herve.duclos@terre-net.fr

GAEC Moine - Damien et Yannick Moine
Rasey
88220 Xertigny
03 29 30 83 78
03 29 30 82 31

Picquenard Daniel
Ferme du clos Tassin
14710 Colleville sur Mer
02 31 22 41 51
02 31 22 29 46
clostassin@wanadoo.fr

Charlois Philippe
2 rue des Brossiers- Le Champion
89770 Boeurs en Othe
03 86 88 00 29
03 86 88 00 29

EARL Hotte
22 rue Largentier
10130 Eaux Puiseaux
03 25 42 15 13
03 25 42 01 65
gerard.hotte@wanadoo.fr
www.lafermedhotte.com

Lefèvre Jehan
Les Landes
22380 Saint Cast le Guildo
02 96 41 12 48
02 96 41 12 66
bonjour@fermedeslandes.com
www.fermedeslandes.com

Vauvrecy Henri - La Ferme de Billy
Lot 2
31 rue de l'Eglise
14980 Rots
02 31 26 50 51
02 31 26 28 53
henri@vauvrecy.com
www.vauvrecy.com

Dubois Jean-Marie
Ferme des Trois Poiriers
72240 Neuvy en Champagne
02 43 20 54 52
02 43 20 23 57
Jeanmarie.dubois@wanadoo.fr

SCEA du Plessis de Nesles
Ferme du Plessis
77540 Lumigny
01 64 25 63 42
01 64 25 72 27
didier.cozon@wanadoo.fr
www.cueilletteduplessis.com

Jus de fruits fermier (autre)

La Pommeraie du Val des Roys
Poire
173 côte d'Orsinval
59530 Le Quesnoy
03 27 49 09 08
03 27 49 09 08

PRODUITS ARTISANAUX OU INDUSTRIELS

Nectar de cassis

Nectars de Bourgogne
36 rue Louis Courtot
21190 Merceuil
03 80 21 42 56
03 80 21 42 57
e.baillard@nectars-bourgogne.com
www.nectars-bourgogne.com

Nectar (autre)

SAS Moine - Damien et Yannick Moine
Rhubarbe
Rasey
88220 Xertigny
03 29 30 83 78
03 29 30 82 31

Jus de raisin artisanal ou industriel

Foulon-Sopagly SAS
rouge
Rue de la Grosne
71020 Mâcon
03 85 32 81 71
03 85 20 26 26
www.foulon-sopagly.com

Société Industrielle Laitière du Léon - SILL
Le Raden
29860 Plouvien
02 98 40 90 30
02 98 40 00 76
www.sill-entreprises.com

Jus de pommes artisanal ou industriel

Ets Chapron Cidre Sorre
Le Calvaire
14 rue des Etangs
35540 Plerguer
02 99 58 91 16
02 99 58 10 47
cidre.sorre@wanadoo.fr

Ets Nicol
Kergenet
56450 Surzur
02 97 42 15 41
02 97 42 04 38
cidres.nicol@wanadoo.fr
www.cidres-nicol.fr

La Pomme Lorraine
17 B route nationale
55600 Thonnelle
03 82 24 27 05
03 82 24 27 05

SARL Jus de Fruits Rothgerber
1 A route de Scharrach
67310 Traenheim
03 88 50 38 07
03 88 50 52 11
rothgerber@pomme.net
www.pomme.net

Ferme Fruitière de la Hautière
La Hautière
44240 La Chapelle sur Erdre
02 40 72 03 83
02 40 72 88 14
contact@fermefruitierelahautiere.com
www.ferme.fruitiere.free.fr

Médaille d'Or *Médaille d'Argent* *Médaille de Bronze*
vente sur place *vente par correspondance* *se visite* *hébergement en chambre d'hôtes*

Produits divers

JUS DE FRUITS

PRODUITS ARTISANAUX OU INDUSTRIELS

Jus de pommes artisanal ou industriel

Somail Fruits
ZI de Truilhas
11590 Sallèles d'Aude
04 68 46 27 50
04 68 46 33 10
somail-fruits@wanadoo.fr

Bissardon Jus de Fruits
Station Fruitière
42320 Cellieu
04 77 73 90 41
04 77 73 48 55
info@bissardon.fr
www.bissardon.fr

Cocktail de jus de fruits

Bissardon Jus de Fruits
Pomme-Framboise
Station Fruitière
42320 Cellieu
04 77 73 90 41
04 77 73 48 55
info@bissardon.fr
www.bissardon.fr

SCEC Orvain
Pomme-cassis
La Gravelle
50600 Martigny
02 33 48 03 64
02 33 48 03 64

SARL Jus de Fruits Rothgerber
Pomme-abricot
1 A route de Scharrach
67310 Traenheim
03 88 50 38 07
03 88 50 52 11
rothgerber@pomme.net
www.pomme.net

SCEC Orvain
Pomme-orange
La Gravelle
50600 Martigny
02 33 48 03 64
02 33 48 03 64

Sautter - Pom'Or
6 fruits
13 route de Strasbourg
67770 Sessenheim
03 88 86 97 01
03 88 86 02 61
sautter-pomor@wanadoo.fr

SCEC Orvain
Pomme-poire
La Gravelle
50600 Martigny
02 33 48 03 64
02 33 48 03 64

Nectar d'abricots

Les Fruits du Val qui Rit
Le Val qui Rit
38370 Saint Prim
04 74 56 53 38
04 74 56 38 82
jerome.jury@wanadoo.fr

PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Jus de raisin biologique

Arnaud Pierre
Domaine Serre des Moines
84110 Villedieu
04 90 28 90 81
04 90 28 90 81
Pierrearnaud@fermedesarnaud.com
www.fermedesarnaud.com

Jus de pommes biologique

Burger Doris
non filtré
75 rue du Maire Rupp
67160 Steinseltz
03 88 54 30 88
03 88 54 30 86
albert.burger@9online.fr

Lefèvre Jehan
Les Landes
22380 Saint Cast le Guildo
02 96 41 12 48
02 96 41 12 66
bonjour@fermedeslandes.com
www.fermedeslandes.com

Médaille d'Or *Médaille d'Argent* *Médaille de Bronze*
vente sur place *vente par correspondance* *se visite* *hébergement en chambre d'hôtes*